



PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay tenue le mardi 29 avril 2014 au salon du personnel.

PRÉSENCES

Mmes BRUNELLE, Caroline, DIRECTRICE
CHOQUET, Eve-Line, ENSEIGNANTE
FORTIN, Véronique, PARENT
GIARD, Myriam, TECHNICIENNE EN EDUCATION SPECIALISEE
LABELLE, Geneviève, PARENT
ROUX, Josée, ENSEIGNANTE
ROY, Virginie, ENSEIGNANTE
ST-CHARLES, Véronique, PARENT
THIFFEAULT, Carole, RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE
MM. CHAGNON, Steve, PARENT
DUBÉ, Sébastien, PARENT

ABSENCES

Mmes LAMARRE, Julie, PARENT
MARCOTTE, Nancy, ENSEIGNANTE
M. LAMOUREUX, Gilles, REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Sébastien Dubé ouvre la séance.

1.2. Revue et adoption de l'ordre du jour

Changements :

- Le point 3.4. devient le point 3.1.
- Le point 4.2. devient le point 3.2.
- Le point 3.1. devient le point 3.3.
- Le point 3.2. devient le point 3.4.
- Le point 3.3. devient le point 3.5.
- Le point 4.3. devient le point 4.2.
- Le point 4.4. devient le point 4.3.
- Le point 4.5. devient le point 4.4.
- Le point 4.6. devient le point 4.5.

CE-13/14-53

IL EST PROPOSÉ par le Conseil d'établissement

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié.

Adopté



1.3. Revue et suivi du procès-verbal de la séance du 18 mars 2014

Mme Brunelle rappelle que M. Dubé a été honoré la semaine dernière à l'école secondaire De Mortagne pour son implication bénévole ; il a reçu une lettre de reconnaissance.

M. Dubé parle de la campagne de financement : il évoque les cartes *fun-script*, qui sont des cartes cadeaux avec remise de 3% pour l'école. Cette option lui semble moins mercantile que d'autres.

M. Dubé demande aussi à Mme Carole Thiffeault si des problèmes sont survenus à la fermeture du service de garde, lors des élections. Mme Thiffeault dit qu'à 16 h 10, tout était fermé.

On revient sur la fréquence à laquelle le code de vie est envoyé à la maison. Mme Brunelle dit que les enseignants (es) étaient d'accord avec le fait de communiquer davantage ; le code de vie sera mis dans le sac d'école plus régulièrement, à des moments qui conviennent aux enseignants (es).

1.4. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 mars 2014

CE-13/14-54

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Chagnon

Que le procès-verbal soit accepté tel que proposé.

Adopté

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun sujet.

3. ADOPTION - APPROBATION

3.1. Valorisation (défi Pierre Lavoie)

Madame Caroline Brunelle souligne d'abord l'excellent travail de Mme Josée Vigeant avec l'équipe de minivolley : zéro défaite sur 50 équipes ! Tous applaudissent. Mme Vigeant souligne pour sa part la discipline et l'esprit sportif des jeunes. Elle annonce d'ailleurs que le maire viendra féliciter les jeunes et les entraîneurs. Mme Brunelle souhaiterait faire laminer la photo d'équipe pour en donner une à chaque enfant. Elle entend trouver la somme nécessaire pour ce faire.

CE-13/14-55

IL EST PROPOSÉ par le Conseil d'établissement

Que le projet pour les photos soit accepté tel que proposé.

Adopté



Mme Vigeant parle ensuite du fait que le défi Pierre Lavoie est en lien direct avec la CGRÉ. Les jeunes ont embarqué à 100% et elle aimerait les récompenser. Pour ce faire, elle voudrait toucher une part du montant d'argent consacré à la fête de fin d'année. Mme Brunelle rappelle qu'un montant de 8 000.00 \$ avait été voté pour la fête de fin d'année et pour les activités récompenses, qui n'ont plus lieu sous la forme qu'elles prenaient au moment de ce vote. Il reste environ 5 000.00 \$, si on garde 3 000.00 \$ pour la fête de fin d'année, cela fait donc 2 000.00 \$ pour récompenser les élèves. Mme Vigeant dit qu'elle s'est fait faire une soumission chez Desmarais Sport, mais Mme Brunelle rappelle qu'il faut 3 soumissions si le CÉ accepte ce projet de récompenses.

Il y a débat autour du fait de récompenser les élèves. Tous s'entendent pour dire que peu d'élèves seraient récompensés si on fait tirer un vélo par niveau ou par cycle. Tous s'accordent aussi pour dire que les vélos sont dispendieux et que des trottinettes seraient meilleur marché. Mme Brunelle voudrait que le plus d'enfants possibles soient récompensés, ce qui mène à la suggestion suivante : un gros prix pour l'ensemble de l'école et une trottinette par classe. M. Dubé résume ainsi : on pourrait envisager un montant de 250.00 \$ pour le prix principal et un de 50.00 \$ par classe. Puisque le certificat cadeau ne nécessite pas de soumission, cette option semble la meilleure.

CE-13/14-56

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Roux

Que ces montants soient acceptés tels que proposés.

Adopté

3.2. **Projet transition primaire-secondaire**

Mme Brunelle présente le projet, qui est partie tenante d'une étude de l'Université de Montréal. La Maison des jeunes de Verchères a obtenu une subvention pour se joindre au projet, qui ne commencera réellement que l'année prochaine. Antoine Dubé-Poitras va déjà à l'école secondaire le Carrefour, il viendrait ici un midi par semaine, animer des activités sportives auprès des élèves de 6^e année. Il créerait ainsi des liens informels avec les enfants et il serait une personne connue d'eux, une fois qu'ils arriveraient à l'école secondaire le Carrefour. M. Dubé-Poitras décrit un peu plus son travail en précisant qu'il rencontre les jeunes dans leur milieu et que son approche n'est pas répressive. Le but premier, serait que ces jeunes restent à l'école. Mme Brunelle souligne la qualité de la présentation et le fait que ce projet est directement en lien avec la CGRÉ. Mme Choquet demande ce qu'il adviendra du projet si la subvention n'est pas reconduite. Mme Bissonnette se veut rassurante à ce sujet. Pour sa part, Mme Josée Roux salue la qualité de cette approche et précise qu'en tant que parent, elle se sent rassurée. Mme Brunelle propose enfin une 1^{re} annonce dans l'Info parents et une tournée de classes le 5 mai, si le projet est approuvé.

CE-13/14-57

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Labelle

Que le projet soit accepté tel que proposé.

Adopté



3.3. Plan de lutte contre l'intimidation

Mme Brunelle rappelle qu'un tel plan est une exigence du Ministère et qu'il doit présenter les moyens mis en place tant pour l'intimidé que pour l'intimidateur. Elle rappelle aussi que ce plan doit être approuvé chaque année. Elle présente ensuite l'ensemble du document et convient qu'on pourrait y ajouter le nouveau projet de la Maison des jeunes. Elle précise qu'elle a consulté plusieurs plans de lutte contre l'intimidation et que celui de l'école est vraiment très bien. Enfin, une fois adopté, le document sera remis à jour sur le site internet de l'école.

CE-13/14-58 IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Chagnon

Que le plan de lutte contre l'intimidation soit accepté tel que proposé.

Adopté

3.4. Sorties 2014-2015 (service de garde)

Mme Carole Thiffeault commence la présentation des sorties en soulignant sa difficulté à trouver des sorties pour 200 enfants. M. Dubé calcule qu'il en coûte 77.00 \$ pour les enfants du préscolaire, 1^{re}, 2^e et 3^e année et qu'il en coûte environ 80.00 \$ pour les autres. Mme Choquet est impressionnée par ce coût somme toute modique.

CE-13/14-59 IL EST PROPOSÉ par madame Virginie Roy

Que les sorties soient acceptées telles que proposées, même si le montant de la sortie Récré-o-fun sera envoyé par courriel.

Adopté

3.5. Règles de vie (service de garde)

Mme Carole Thiffeault présente les modifications apportées aux règles de vie, suite à quelques légers oublis. M. Dubé souligne le fait que certains points semblent redondants, mais Mme Thiffeault souligne que cette précision est souhaitable afin d'avoir un meilleur suivi auprès des enfants. Pour sa part, Mme St-Charles évoque les consoles de jeux permises lors des journées pédagogiques et des journées jouets de la maison.

CE-13/14-60 IL EST PROPOSÉ par madame Myriam Giard

Que les règles de vie soient acceptées telles que proposées.

Adopté

4. AFFAIRES NOUVELLES

4.1. Démission membre du CÉ

Mme Caroline Brunelle annonce la démission de Mme Julie Lamarre, qui a été mise au repos par son médecin. Si des parents doivent s'absenter aux prochains CÉ, il faudrait le dire rapidement afin que le quorum soit possible. On attend donc en septembre pour combler ce poste.



4.2. Soirée des élections

Point traité dans le suivi du procès-verbal du CÉ précédent.

4.3. 13 mai 2014

Mme Caroline Brunelle annonce que le Véhicube du défi Pierre Lavoie sera à l'école le 13 mai prochain. Les enfants choisis pourront y faire du vélo stationnaire et visionner des capsules sur l'alimentation.

4.4. Expo arts et murale entrée de l'école

Mme Caroline Brunelle revient sur le projet de murale et convient que cette activité a été magnifique. Les élèves ont très bien participé et les parents bénévoles ont grandement aidé. Elle remercie tous les membres du personnel qui ont permis cette activité : Marie-Julie Que, Rosanne Pellerin, Anne Laganière, Valérie Geoffroy, Julie Laramée, Mélanie Gemme et Nancy Matte. Elle annonce aussi que l'Expo arts aura lieu le 5 juin. À cette occasion, diverses œuvres des élèves seront exposées dans le gymnase. L'information sera diffusée dans l'Info parents.

4.5. Retour Photomaton

Mme Caroline Brunelle souligne le côté comique et mignon de cette belle activité et annonce que les gens de Chants de Vieilles ont même découvert une chanson qu'ils ne connaissaient pas. Le tout sera diffusé à Saint-Antoine cet été.

5. PAROLE À LA DIRECTION

Aucun sujet.

6. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

Mme Virginie Roy fait un bref retour sur la chasse aux cocos. Elle dit que les enfants ont vraiment adoré l'activité.

7. PAROLE À LA TECHNICIENNE AU SERVICE DE GARDE

Mme Carole Thiffeault annonce que la semaine des services de garde aura lieu du 12 au 16 mai. Il y aura, entre autres, une activité de zoomba, cardioboxe et le traditionnel pique-nique annuel, jeudi ou vendredi, selon la température. Elle rappelle que la conférence policière aura lieu vendredi et annonce que la construction du nouveau module dans la cour d'école commencera bientôt.

8. SUJETS DIVERS

Aucun sujet.



9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-13/14-61 IL EST PROPOSÉ par madame Josée Roux

Que la présente assemblée soit levée.

Adopté

Président

Direction d'école